

M. RICHARD (Ottawa-Est): L'honorable représentant a dit que quiconque s'exprime ainsi est indigne d'être député. Est-ce à dire que j'en suis indigne?

M. COLDWELL: Libre à mon honorable collègue d'interpréter mes paroles comme il l'entend.

Des VOIX: Rétractez-vous!

M. L'ORATEUR: A l'ordre!

M. RICHARD (Ottawa-Est): C'est vous qui vous êtes mis dans le pétrin.

M. COLDWELL: Je n'ai rien à rétracter. J'ai dit et je répète que tout honorable député qui se fait le défenseur de l'état des logements qu'on trouve d'un bout à l'autre du pays n'est pas digne de représenter la population d'une municipalité, d'une province ou du pays.

M. RICHARD (Ottawa-Est): J'en prends la défense.

M. COLDWELL: En exposant leurs vues sur le présent bill, les honorables députés ont parfaitement le droit de dénoncer les conditions déplorables qui existent au pays dans le domaine du logement.

M. PROBE: Assurément. Pourquoi se le cacher?

M. COLDWELL: Que nous le voulions ou non, il nous faut reconnaître que, par tout le Canada, des milliers de gens sont logés dans des conditions qui ne conviennent pas à de bons Canadiens; ils sont entassés dans des régions surpeuplées où l'éducation des enfants est chose impossible. Quiconque a lu les déclarations du président du tribunal pour enfants et adolescents, à Ottawa, sait qu'à maintes reprises Son Honneur a imputé la criminalité chez les jeunes aux mauvaises conditions de logement. Il a même souligné certaines entreprises dont il a été question ici cet après-midi. Puisqu'on se permet de prendre à partie l'honorable député qui a osé soulever cette question qui crève les yeux, je rétorque qu'il est grand temps de nous rendre compte de la situation véritable.

J'ajoute que ces conditions ne sont pas particulières à la ville d'Ottawa. On les retrouve à Toronto, à Regina et à Vancouver. Je l'ai déjà dit ici même, j'ai vu à Halifax des taudis tout aussi délabrés,—et peut-être plus,—que tout ce que j'ai vu de pire à Londres il y a trente ou quarante ans. Il faut se placer devant les faits. Pourquoi discuter un bill sur le logement si les riches seulement pourront s'en prévaloir? Combien de Canadiens peuvent payer un loyer de \$75 par mois pour une maison?

[M. Irvine.]

Le très hon. M. HOWE: Combien payez-vous vous-même?

M. COLDWELL: Heureusement pour moi, je puis me permettre un loyer d'une centaine de dollars par mois.

Le très hon. M. HOWE: Les gens comme vous et moi doivent vivre, eux aussi.

M. COLDWELL: Plaît-il?

Le très hon. M. HOWE: Il nous faut des maisons à nous aussi.

M. COLDWELL: Je le sais bien, mais ce que je signale au ministre c'est qu'avec un revenu suffisant on peut se trouver une maison. Selon le dernier recensement, 82 p. 100 des Canadiens gagnent moins de \$2,000 par an.

Le très hon. M. HOWE: Vous voulez dire le recensement de 1941?

M. COLDWELL: Evidemment les revenus ont augmenté depuis mais la situation en est-elle meilleure? D'après les organismes de bienfaisance, l'affectation au logement ne doit pas dépasser le cinquième du revenu. Combien gagne aujourd'hui cette forte proportion de la population? Pas beaucoup plus, j'imagine. Toutefois, supposons que ces gens gagnent \$2,400 à \$2,500. Le cinquième serait \$500 soit un peu plus de \$40 par mois.

Le très hon. M. HOWE: La moitié des maisons au pays se louent \$40 ou moins.

M. COLDWELL: Oui mais les avez-vous bien examinées? Combien de ces habitations se louent \$40 ou moins par mois sont munies d'installations sanitaires convenables?

Le très hon. M. HOWE: La plupart.

M. COLDWELL: Oh non.

Le très hon. M. HOWE: Du moins les 30,000 que nous avons construites.

M. COLDWELL: Il suffit de voyager d'une extrémité à l'autre du pays pour se rendre compte que même dans les centres urbains les plus importants, les maisons se louant très bon marché n'ont pas d'installations sanitaires. Par exemple, dans la ville où j'ai passé une grande partie de ma vie, un nombre considérable de maisons ne sont pas munies d'installations sanitaires. Dans les villes moins importantes et dans les villages, les habitations en sont entièrement dépourvues.

Au sujet de l'habitation, il ne suffit pas de parler des bons logements que nous désirons construire; il y a aussi les taudis à supprimer. Il convient d'y songer quand nous élaborons des plans en vue d'améliorer les conditions de logement.